

24 novembre 2020

Tuesday, September 22, 2020 3:35 AM

Conseil d'établissement

Mardi 24 novembre 2020

19h00 à

École St-Joseph, 13 rue de l'Église, Mercier

ORDRE DU JOUR

Présents	Absents	Noms	Titre		Présents	Absents	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Caroline Michaud	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabelle Laberge 514 726-3629	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cindy Dallaire	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie Perron 438 491-9029	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Bourassa	Membre parent Délégué au comité de parents		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Brunelle 514 463-4702	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nadège Gruffy	Membre parent Substitut au comité de parents		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Pier Allard	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Lacasse	Personnel enseignant					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constance Lalonde	Personnel enseignant					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Brigitte Tremblay	Service de garde					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Touchette	Personnel de soutien					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal Pilon	Direction					

Point à l'ordre du jour	Durée approx	Heure	Compte-rendu
Ouverture de l'assemblée	1 min	19h06	
1. La période de questions du public	5 min		Aucun public
2. Vérification des présences ;	2 min		
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	5 min		Demande par Mme Dallaire: <ul style="list-style-type: none"> • Ajout formation des membres du CÉ (9.1) • Règles de régie interne à adopter (5.7) • Photos scolaires (9.1) Adopté par Mélanie Touchette Appuyé Par Nadège Gruffy
4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 27 octobre 2020	5 min	19h15	Adopté par Constance Lalonde Appuyé par Marie- Pier Allard
5. <u>Information et consultation de la direction</u>	60 min		
5.1 Mesures (Approbation)			<p><u>5.1</u></p> <p>Mme Pilon explique les dépenses des montants prévues pour chaque mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 000\$ seront utilisés pour l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque; • 49\$ / classe seront utilisée pour l'achat de livres de classe; • 9 198\$ pour des sorties culturelles. Ce montant ne peut pas être utilisé pour le moment, étant donné la situation de la pandémie; • Une conférence est envisagée pour les parents avec un montant d'environ 2000\$; • 91 880\$ sera utilisé pour l'embauche d'une enseignante ressource et d'une TES; • 3 907\$ sera utilisé pour la formation des enseignants. <p>Question concernant le montant de 9 198\$ non utilisé. L'argent pourrait être utilisé pour éponger certaines dettes accumulées durant l'année, suite aux besoin en lien avec la pandémie.</p> <p>-Un montant de 13 136\$ a été reçu pour la mesure École accessible et inspirante. Un projet de peinture avec l'artiste peintre Pascal Larivière. Ce dernier organise des ateliers avec tous les élèves pour peindre sur les murs. Les mesures d'hygiène sont prévues. Une partie des fonds de l'OPP serait utilisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Question: Est- ce que tous les enfants pourront participer? Tous les élèves pourront participer au projet. • Question: L'argent de l'OPP qui sera remis pour le projet est-il en lien avec les levés de fonds des autres années? Oui

- Cours d'école vivante, animée et sécuritaire: Un montant de 5 351\$ a été reçu et est prévu pour l'achat de matériels et les heures allouées pour Mélanie Touchette.
- Mme Marysol Tremblay, mère de trois enfants à l'école, a fait plusieurs propositions pour la dépense des fonds de l'OPP, entre autre pour faire des cadeaux aux élèves.
Il a été proposé de faire l'achat de livres, par contre, un budget est déjà alloué pour ça par la CSSDGS. Mme Pilon propose donc l'achat de jouets pour la neige dans chacune des classes, afin de favoriser le partage, le respect et l'entraide lors des récréations.
- Mesure aide alimentaire: 2 351 \$ reçu et prévu pour offrir une collation spéciale pour différents projets, dont offrir un déjeuner le 17 décembre et le défi moi j'croque.
Un montant d'environ 300\$ provenant du 2 351\$ sera remis à l'organisme La Rencontre Châteauguaise (1\$ par élève) comme don, car il y a un grand besoin.
- Mesure additionnelle à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves: Dépense selon les besoins durant l'année.

Myriam Bourassa propose l'approbation des mesures.
Appuyé par Caroline Michaud
Approuvé à l'unanimité.

5.2 Mme Pilon invite les membres à en prendre connaissance et le point sera discuté à la prochaine réunion.

Mme Dallaire demande à ce qu'il soit spécifié dans le document que le projet des jeunes leaders soit fait seulement s'il est possible et non automatiquement à chaque année.

5.3 Le budget du SDG sera abordé à la prochaine réunion. Il reste certains points à faire approuver par le centre des services scolaires.

5.4 Mme Pilon et Mme Tremblay expliquent le plan d'utilisation des locaux. Toutes les classes sont régulièrement utilisées, étant donné les mesures de distanciation sociale. Elles sont utilisées pour les élèves de l'école seulement.

- Approuvé par Marie-Pier Allard
- Appuyé par Mélanie Touchette

5.5 Trois journées pédagogiques ont été ajoutées pour la formation et le temps de planification des enseignants, entre autre, pour la formation en ligne.

Une des journées pédagogiques aura lieu le 11 décembre et est en même temps que les autres écoles de Mercier et Châteauguay.

Les deux autres journées prévues sont le 22 janvier et le 19 février 2021.

Une seule journée par mois.

Mme Pilon explique que ces journées pédagogiques sont gratuites, sauf pour les enfants qui n'ont pas utilisé le service de garde au moins une fois depuis le début de l'année scolaire courante (lors d'une journée pédagogique) ou pour les enfants qui n'ont pas utilisé le SDG au moins deux jours l'année passée.

5.6

Les 17-18-21 et 22 décembres seront des journées d'enseignement à distance. Les enseignants sont tenus d'entrer en contact avec tous leurs élèves et ce, chaque jour.

Les TES seront également déployés pour appuyer les élèves qui pourraient avoir certaines difficultés.

Le nombre d'ordinateurs mis à la disposition des élèves est encore inconnu. La confirmation est à venir.

Dans la cour d'école, les zones de jeux seront gardées malgré la neige. D'autres repères seront mis en place pour délimiter les zones de jeux de chaque groupe.

Mme Myriam Bourassa demande s'il serait envisageable qu'un parent puisse accueillir un ou deux autres enfants de la même bulle que son enfant, au domicile, afin d'utiliser un ordinateur commun.

- Cela n'est pas préférable, car pour des familles à plusieurs enfants, les enfants de bulles différentes se croiseraient.

Mme Dallaire propose que les heures de cour soient différentes selon les niveaux scolaires, afin d'aider à la disposition des ordinateurs.

- Cela pourrait être une solution pour la formation à distance, si elle se prolonge.

5.7 Un seul ajout: Les rencontres du CÉ pour l'année scolaire 2020-2021 se font via l'application TEAMS étant donné la situation particulière (covid)

Mme Dallaire demande s'il serait nécessaire d'enregistrer les rencontres .

Il est convenu par les membres du CÉ que non, car le résumé de chaque rencontre est présenté par écrit sur un procès verbale.

Mme Nadège Gruffy propose l'adoption des modifications

Mme Mélanie Touchette appuie .

5.2 Plan de lutte (information)

5.3 Révision budgétaire SDG (Information)

5.4 Politique d'utilisation des locaux (approbation)

5.5 Calendrier scolaire (Information)

5.6 Covid (Information)

5.7 règles régie interne (adoption)		
Pause santé	10 min	
6. <u>Information et consultation du président</u> 6.1 Correspondance	10 min	6.1 Aucune information ni correspondance
7. <u>Information des représentants du personnel</u> 7.1 Personnel du service de garde 7.2 Personnel de soutien 7.3 Personnel enseignant	10 min	7.1 La toile qui avait été placée à l'entrée du SDG afin de la protéger a été endommagée. Une autre solution est à envisager. 7.2 Rien à signaler. Tout va bien! 7.3 Rien à signaler. Aucune activité prévue.
8. <u>Information des représentants des parents</u> 8.1 Représentant de la communauté 8.2 Délégué au comité de parents	10 min	8.1 Aucun représentant de la communauté 8.2 Mme Myriam Bourassa explique: <ul style="list-style-type: none">• Lors de la dernière rencontre, ils ont parlé des normes d'inscription. Il a été discuté de la priorisation de certains enfants par rapport à d'autres, selon des critères.(voir document normes d'inscription)• Le découpage des bassins géographiques a également été expliqué. (secteur résidentiel pour chaque école)• Horaire année scolaire 2021-2022: Les membres du CÉ sont consultés et doivent donner leur recommandations à Mme Bourassa avant le 27 novembre 2020.
9. Affaires diverses 9.1 Formation des membres 9.2 Photos scolaires	10 min	9.1 Mme Dallaire revient sur la formation en ligne qui était à lire. <ul style="list-style-type: none">• Les documents du volet 1 étaient manquantes. Mme Pilon va les ajouter afin que les membres puissent en prendre connaissance. https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernancescolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/ 9.2- Mme Dallaire souligne le fait que les photos de groupes n'étaient pas présentes dans les enveloppes reçues. Mme Allard mentionne avoir appelé la compagnie La pomme Verte pour avoir des informations. La photo de groupe sera envoyée dans les prochaines semaines à la direction de l'école. Mme Caroline Michaud mentionne qu'elle attend des retours de certaines compagnies. La décision pour la compagnie pour les photos scolaires 2021-2022 sera prise à la prochaine rencontre. 9.3- OPP: Montant des fonds amassés durant l'année 2019-2020, qui seront utilisés pour combler les dépenses de certains projets: <ul style="list-style-type: none">• Projet avec le peintre Pascal Larivière: 3 000\$• Déjeuner de Noël: 2\$ par enfant• Cadeaux pour chaque classe (instruments pour fabriquer des fort dans la neige): 30\$

9.3 Utilisation des fonds de l'OPP (approbation)			Myriam Bourassa propose l'adoption des dépenses des fonds de l'OPP. Appuyé par Nadège Gruffy Adopté à l'unanimité.
10. Prochaine réunion : 26 janvier 2021 à 19h00 via TEAMS	1 min		
11. Levée de l'assemblée	1 min	19h06	21h06



Mme Chantal Pilon
Directrice



Mme Cindy Dallaire
Présidente